

CT Tennis
Raphaël Luginbühl
tennis@svse.ch
www.ussc.ch

Olten, le 17 décembre 2016

Est transmis :

- CT et aux responsables du tennis

Procès-verbal de la réunion annuelle du tennis 2016

Participants : Présidence : Athos Keller
Procès-verbal: Raphaël Luginbühl
Participants: Christine Leu (SE Bern), Michael Walker (ESC Erstfeld),
Amos D'Alessandri (UFS Ticino), Tania Lavio (UFS Ticino), Jean Herrmann
(CSC Delémont), Heinz Schneiter (ESK Biel), Robert Thüler (ESV Olten)

Excusés: Jean-Luc Burgy (CSC Riviera), Claudio Cajacob (ESV Rätia), Martin
Demisch (ESK Biel), Thomas Meier (CD USSC).
Aucunes informations de SVSE Simplon.

Ordre du jour

1. Election du rédacteur du procès-verbal et des scrutateurs
2. Liste des présences
3. Approbation du procès-verbal de la réunion annuelle 2015
4. Rapport annuel 2016 de la CT
5. Demande de la CT tennis et des sections
6. Programme annuel 2017
7. Elections
8. Attribution des championnats 2018, 2019
9. Divers et date de la réunion annuelle 2017

Athos Keller salue toutes les personnes présente à Olten. Il n'est demandé aucune modification à l'ordre du jour.

1. Election du rédacteur du procès-verbal et du scrutateur

L'établissement du procès-verbal est effectué par Raphaël Luginbühl et le scrutateur est Michael Walker.

2. Liste des présences

6 sections ont le droit de vote.

3. Approbation du procès-verbal de la rencontre annuelle 2015

Procès-verbal 2015 / Point 8 : Attributions des championnats

Martin Demisch propose de modifier les plans de jeux lors des championnats suisse afin que tout le monde puisse jouer encore un match le dimanche.

Athos a contrôlé la planification des matchs et cela n'est malheureusement pas possible, car il y a la possibilité qu'un joueur perde au 1^{er} tour dans le tableau principal et dans le tableau de consolation.

Martin Demisch demande si les championnats suisse ne pourraient pas être organisé par l'ESV Rätia si l'infrastructure est à disposition. Athos appuie cette proposition et confirme que cela serait intéressant de pouvoir découvrir de nouveaux lieux.

Athos va prendre contact avec Claudio Cajacob

Le procès-verbal est approuvé, et Raphaël Luginbühl en est remercié. Tous les procès-verbaux des rencontres annuelles se trouvent [ici](#).

4. Rapport annuel 2016 de la CT

Voir [rapport annuel](#).

Athos attire l'attention des responsable des sections sur le point concernant la relève figurant dans rapport annuel. Il est important que les responsables pensent également à leurs successions.

Le cours central au Lac de Garde a eu beaucoup de succès et c'est un signe que le tennis va bien.

ESK Biel

Les Interclubs entre les sections de Delémont, du Riviera et de Bienne se sont très bien déroulés.

UFS Ticino

22 participants ont pris part au tournoi « Panettone » et 30 personnes étaient présentes au souper.

Athos prie tous les responsables tennis des sections de transmettre les informations concernant leurs manifestations afin que celles-ci soient reprises sur le site internet USSC et sur le rapport annuel.

5. Demande de la CT tennis et des sections

Demande de modification par la CT du „Règlement sportif no 12 Tennis“:

Point 1.1

Le tableau de la catégorie I ne se dispute que si 8 joueurs au moins se sont inscrits. Si tel n'est pas le cas, les catégories I et II seront réunies, et cette catégorie unique jouera pour le titre de champion Suisse. Les joueurs de la cat. I seront désignés comme têtes de séries. Les tableaux dames, dames-seniores, hommes-seniors et vétérans ne se disputent que si au moins 8 participants se sont inscrits. Avec moins d'inscriptions les joueuses et joueurs seront classés dans la catégorie II ou la catégorie unique.

Si le nombre minimal de 8 joueurs n'est pas atteint, il est également possible de constituer des groupes pour les catégories « Vétérans » et « FUN ».

Dès les championnats suisses 2017, Athos désire apporter les modifications suivantes :

- Catégories dames-seniores/hommes-seniors : le 3^{ème} set se dispute sous forme d'un super-Tiebreak (jusqu'à 10 points).
- Catégorie Vétérans : faire attention au nombre de match devant être joué par jour et du temps à disposition pour la récupération. Il n'est malheureusement pas possible de débiter les rencontres le vendredi.

6. Programme annuel 2017

La page internet du tennis USSC est maintenant actualisée régulièrement.

Athos demande aux sections de lui transmettre les dates de leurs prochaines manifestations afin que celles-ci apparaissent sur le site internet USSC. Il est également possible que les sections utilisent la page internet du tennis USSC comme canal de communication (par ex. pour les inscriptions).

7. Elections

Aucune.

8. Attribution des championnats

2017 : Championnat suisse à Delémont. L'organisation suit son cours.

2018 : Athos propose que les championnats soient organisés par la section de Olten à Derendingen afin que le lieu d'organisation change des endroits habituels (Tessin, Vevey, Delémont, Scheuren). Robert Thüler répond qu'il serait difficile pour la section d'organiser cette manifestation car les membres de la section sont âgés, qu'il pourrait y avoir des problèmes pour la recherche des sponsors vu que Derendingen se situe sur le canton de Soleure et pour la mise à disposition des terrains de tennis. Robert va tout de même en parler avec la section d'Olten si cela pourrait-être possible et donnera dans les plus brefs délais une réponse à Athos. Athos mentionne qu'il pourrait prendre contact avec le responsable des terrains de tennis de Derendingen.

Athos rappelle à toutes les sections que tous les documents pour l'organisation des championnats peuvent-être mis à disposition (Dropbox).

Si la CT tennis organise elle-même les championnats cela signifie que les 500.- de contribution de l'USSC ne sont pas versés.

9. Divers

[CFF Actif](#) / Tennis avec Boris Klauzan (I-PJ)

Athos a constaté qu'un collaborateur des CFF avait mis une annonce sur la page « [CFF actifs](#) » (seulement accessible depuis le réseau CFF) afin de trouver quelqu'un pour aller jouer avec lui. C'est un signe qu'il y a des collaborateurs des CFF qui jouent au tennis mais qu'ils ne sont pas informés de l'existence de l'USSC. Ceci a pour conséquence qu'ils ne sont pas affiliés à une section ou qu'ils ne participent pas aux manifestations USSC. Il a pris contact avec Boris et l'a informé des activités organisées par l'USSC.

Base de données des membres

La base de données des membres USSC de la discipline Tennis n'est pas à jour. Athos prie les responsables des sections de contrôler les noms figurant sur celle-ci et d'annoncer les modifications aux secrétaires des sections afin que ceux-ci effectuent les mutations. Par membre actif la section doit payer à l'USSC une contribution de 6.-. Cette mise à jour est également très importante afin que lors d'envoi de mailing par la CT les personnes correctes reçoivent les informations. La licence USSC est envoyée par la poste directement aux nouveaux membres.

Athos enverra par mail la liste à contrôler avec l'état actuel des membres par section.

Licence journalière

Une licence journalière ne peut être délivrée qu'aux possesseurs d'une carte FVP.

Athos remercie également toutes les personnes présentes qui participent au bon fonctionnement du tennis à l'USSC.

Athos informe que les statuts USSC ont été modifiés. Lors d'une prise de décision durant les rencontres annuelles le nombre minimal de sections devant être présente est de 3 pour que cette dernière soit validée. Les votes peuvent également être transmis par écrit (aussi par E-Mail). Pour qu'une décision soit valable, 5 sections doivent avoir voté (lors de la réunion ou par écrit).

La rencontre annuelle 2017 aura lieu à Olten le 25.11.2017.

Meilleures salutations.

Union sportive suisse
des transports publics

Raphaël Luginbühl
CT Tennis